



LE SIRUOL Au départ de Venanson (1 160 m)



« Classique » locale au même titre que le Caire Gros, le Siruol est couvert de vastes forêts d'épicéas et de sapins jusqu'aux abords de la cime, parée d'un mélèzin clairsemé. Seules quelques trouées dues aux avalanches d'assez forte ampleur laissent apparaître en versant nord des zones herbacées. Le versant sud, lui aussi porteur de magnifiques boisements, abrite quelques alpages dont la caractéristique première n'est pas l'horizontalité. Par temps clair, la traversée de la crête, l'ambiance des versants boisés, la découverte panoramique des sommets du Mercantour et du bassin de la Vésubie en contrebas, donnent une atmosphère et une succession de paysages inhabituels tout au long de cette belle journée de marche au départ du village de Venanson.

Itinéraire

De la place du village (balise 51), prendre la direction des Granges via les balises 50, 49 et 48. Suivre ensuite le sentier qui chemine en versant sud pour traverser les prairies et restanques (b.47, 46 et 45) en direction du pont du Moulin (b.44). Sous la chapelle du Libaret (b.43), prendre à gauche le sentier qui remonte le vallon jusqu'à la M31 (b.322). Prendre le sentier qui continue plein sud vers la vacherie de Murans (1 578 m). Continuer l'ascension jusqu'au col du Fort (1 942 m - b.321), puis obliquer à gauche (est) et suivre la large crête qui mène à la pointe de Siruol (2 018 m) coiffée d'un blockhaus. Poursuivre, tantôt à flanc de montagne, tantôt sur le fil de la crête, en passant sous la tête de Courpatou jusqu'à tête de Siruol (2 053 m). Le retour s'effectue soit par le même parcours soit en effectuant une boucle en continuant sur la crête jusqu'à la croix de Cabanal (b.232). Dans ce cas, continuer à descendre en versant sud (b.233) jusqu'à la source de Graissancan (b.40) et remonter au collet des Villettes (1 400 m). Franchir la crête pour s'enfoncer dans l'ubac de la Maluna ; un long cheminement à flanc mène à la balise 41. Le sentier serpente au-dessus de la piste jusqu'à la chapelle du Libaret (b.42) ;



descendre en contrebas (ouest) jusqu'à la balise 43 pour retrouver l'itinéraire emprunté à l'aller pour rentrer au village.

Caractéristiques de la randonnée

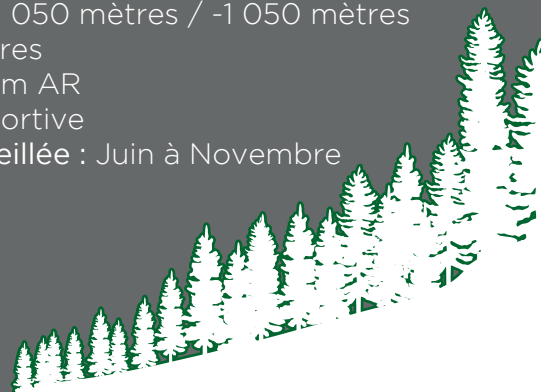
Dénivelée : +1 050 mètres / -1 050 mètres

Durée : 6 heures

Distance : 8 km AR

Difficulté : Sportive

Période conseillée : Juin à Novembre





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.